

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS6931

présenté par

Mme Sebaihi, Mme Rousseau, Mme Garin, M. Peytavie, Mme Arrighi, Mme Batho, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sas, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 9, substituer aux mots :

« peuvent se voir appliquer par l'autorité administrative »,

le mot :

« encourent »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objet de cet amendement vise à rendre effective la sanction administrative en matière de non-respect des objectifs en matière d'emploi des seniors.